

Image not found or type unknown



Recours pour une indemnisation

Par **kryo**, le **04/03/2009** à **10:38**

Bonjour, il y a 8 ans j'ai été victime d'une agression au couteau. L'agresseur a été puni d'une peine de 8 mois de prison ferme et de 23500 francs d'indemnisation. A ce jour je n'ai reçu que 200 francs. Existe t-il des recours pour me faire indemnisé? Si oui, lesquels? Merci d'avance.